



NOTE DE CONSEIL

ATELIER D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE

Vu pour être annexé
à mon arrêté en date du

09 JAN. 2024



L'adjointe déléguée
Sandrine RIVOALLAND

Références

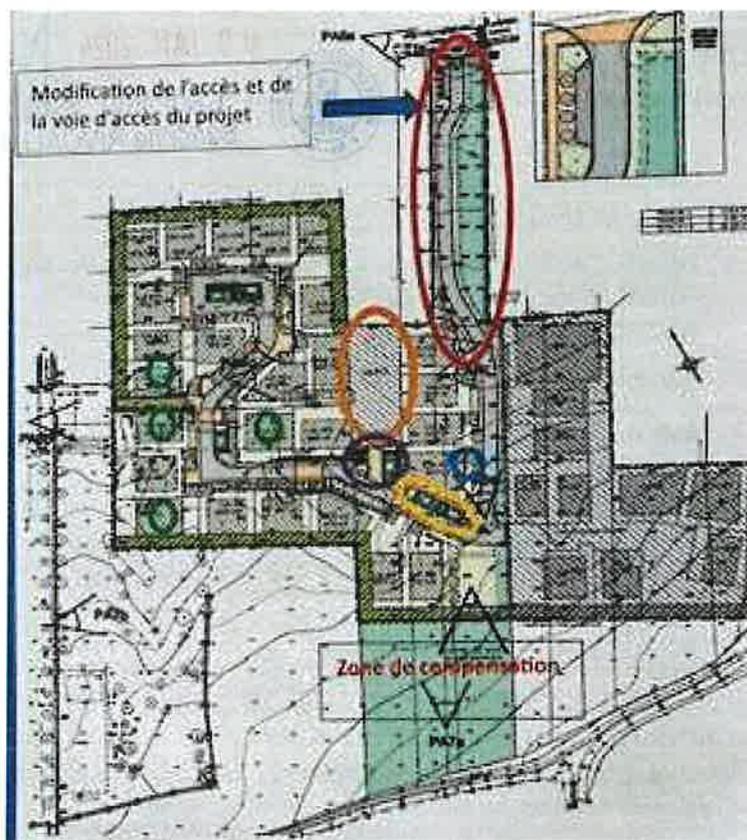
Commune :	BOULLAY LES TROUX
Nature du dossier :	Permis d'aménager 26 maisons individuelles : Modification
Demandeur :	FONCIERE VALLEE DE CHEVREUSE
Numéro de Permis :	PA 091 093 22 10001 M01
Localisation du projet	Rue du Tartelet « Le Pré Hainault »
Objet de la note :	Avis sur le projet
Interlocuteurs :	Mairie de Boullay
Dossier suivi par :	Emna Genty mission Urbanisme, Marion Doubre mission paysage et Isabelle Beauvillard, mission Architecture
Note transmise :	Le 31 octobre 2023

Le Parc précise que ce conseil est émis dans le seul but d'aider à la décision. Il ne présume pas de l'autorisation délivrée par le Maire et de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.). L'architecte conseil du Parc intervient au titre de simple conseil. En aucun cas son intervention peut engager sa responsabilité. La commune ou le porteur de projet privé doivent s'entourer des missions de maîtrise d'œuvre nécessaires pour la parfaite exécution des ouvrages selon les règles de l'art.

Projet

**Permis d'Aménager A « Le Champ Croche » - Aménagement d'un lotissement de 26 lots et 1 lot pour un espace commun et 2 lots privés
Modification suite découverte zone humide**





Vu pour être annexé
à mon arrêté en date du

09 JAN. 2024



L'adjointe déléguée
Sandrine RIVOALLAND

Conseil

Le parc ne fera pas de remarque sur les modifications apportées mais maintient toutes les remarques faites dans la note du 25 juillet dernier.

Le Parc reste à votre disposition.



Emna GENTY mission urbanisme, Marion DOUBRE mission paysage, et Isabelle BEAUVILLARD chargée d'étude architecture

i.beuvillard@parc-naturel-chevreuse.fr

01 30 52 09 09 / 01 30 47 62 22

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Château de la Madeleine – Chemin Jean racine – 78 472 Chevreuse